

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS

L'an deux mille vingt-cinq, le premier septembre, les associés de la société 3FIMMO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 euros, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 898 431 291, se sont réunis.

Étaient présents ou représentés :

- Monsieur Hamed FEKKAÏ, associé, demeurant 785 chemin de Queyrelhier, 13760 Saint-Cannat
- Monsieur Loïc FEKKAÏ, associé, demeurant 4 Avenue du Courant, 40200 Mimizan-Plage

Après délibération, les associés ont pris les décisions suivantes :

1. Transfert du siège social

Les associés décident de transférer le siège social de la société au :

159A rue de la Crimée, 13003 Marseille.

2. Modification corrélatrice des statuts

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

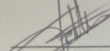
« Le siège social est fixé au 159A rue de la Crimée, 13003 Marseille. »

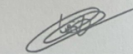
Le reste de l'article demeure inchangé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Marseille, le 1er septembre 2025

Les associés :


Hamed FEKKAÏ


Loïc FEKKAÏ

certifié
conforme
à l'original
le PRÉSIDENT
Hamed
FEKKAÏ